



Monsieur Renaud MUSELIER
Président du Conseil Régional
Provence-Alpes Côte d'azur

Mercredi 23 mars 2022

Objet : préavis de grève pour la journée du jeudi 31 mars 2022.

Monsieur le Président,

La CGT dépose, par la présente, en sus du préavis national, un préavis de grève pour la journée du jeudi 31 mars 2022 de 0h00 à 24h00. Celui-ci couvre l'ensemble des personnels de notre Collectivité.

La CGT revendique :

- L'ouverture de négociations pour la reconnaissance de la pénibilité et de la dangerosité de certaines de nos missions, dans la collectivité, permettant de pondérer avec des critères le temps de travail des agents et donc de moduler la mise en place des 1607h et la prise en compte pour les ARS de la réalité des heures effectuées.
- La révision de la délibération permettant de baisser le régime indemnitaire au 8^{ème} jour d'absence pour maladie. La maladie n'est pas un choix et elle ne peut être sanctionnable à multiples reprises : affaiblissement de l'organisme, perte d'argent avec le jour de carence, perte supplémentaire sur le régime indemnitaire.
- L'arrêt du QCM pour les ARL, et la négociation d'un plan de déprécarisation basée sur l'ancienneté et le nombre de contrats effectués pour notre collectivité.
- Le défraiement des frais engendrés par le télétravail. Le télétravail n'est pas un « cadeau » offert aux agents, c'est une autre forme de travail, qui par ailleurs a permis et permet à la collectivité la continuité du service public en toutes circonstances, en faisant en plus des économies au passage. La hausse sans fin de l'énergie vient amputer les rémunérations déjà extrêmement faibles des agents.
- L'attribution des places de parkings sur les bâtiments Azur et Provence à tous les agents qui en font la demande, comme cela avait été promis lors de l'installation dans les nouveaux locaux.
- Embaucher le nombre de personnels nécessaires à la construction du service public pour que cessent les cadences infernales imposées aux agents, les contrôles permanents sur les pauses même pour se rendre aux toilettes, les fiches de postes comprenant plusieurs postes en un et donc des missions impossibles à réaliser en 35h....

- La prise en compte des jours de grève au fur et à mesure permettant un étalement sur les payes et la régularisation immédiate des badgeuses lors des journées de grève.
- le retour à la retraite à 60 ans, garder le calcul des retraites sur les 6 derniers mois et la reconnaissance de la pénibilité.

Nous attendons vos propositions de rencontres, pour un échange, conformément au cadre légal de ce préavis de grève.

Dans l'attente, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations.

Pour la CGT des personnels de la Région PACA

A handwritten signature in black ink, reading "Paco Pineda Mateos". The signature is enclosed within a large, hand-drawn oval shape.

Paco PINEDA MATEOS, secrétaire général